

TRAVAUX ET MÉMOIRES
DU CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
ET CIVILISATION DE BYZANCE

COLLÈGE DE FRANCE

MONOGRAPHIES 13

Avshalom LANIADO

**RECHERCHES SUR LES NOTABLES MUNICIPAUX
DANS L'EMPIRE PROTOBYZANTIN**

*À LA MÉMOIRE
DE MA FEMME
ANASTASIA*

Τόνδε βίον παροδεύσας ἐπήρατος Ἴναχίδεσσι
κεῖται πολλὰ καμῶν ἄστει καὶ ναεταῖς.
Οὔποτε τ' εἰν ἀγορῇ θολερὰς ἐπὶ χεῖρας ἔθηκεν
Εὐσέβιος μούνος καθαρὰν τ' ἀπενέγκατο δόξαν.

(Építaphe paléochrétienne d'Argos)

PRÉFACE

Cette monographie étudie l'évolution institutionnelle et sociale de l'aristocratie municipale dans le monde protobyzantin. La première partie concerne les membres des conseils municipaux, les curiales. La deuxième concerne les notables municipaux non curiales, que l'on peut considérer comme les successeurs de ces derniers. Ce plan bipartite, que certains jugeront trop schématique, reflète la dualité institutionnelle de l'objet de la recherche. Par dualité institutionnelle il convient d'entendre la coexistence de deux éléments que distingue leur statut institutionnel : d'une part les curiales, membres d'un organe plus que millénaire, d'autre part la nouvelle aristocratie non curiale. À cette dualité correspond une répartition inégale de la documentation : de Constantin I^{er} à Justinien, la législation impériale abonde en dispositions relatives aux curiales, mais elle ne concerne que rarement les notables municipaux qui ne le sont pas. Parallèlement, les sources non juridiques relatives aux curiales s'appauvrissent graduellement aux IV^e-VII^e siècles, tandis que les notables non curiales figurent constamment dans les textes littéraires, les inscriptions et les papyrus.

À l'exception du premier chapitre, qui concerne la désertion des curies aux IV^e-V^e siècles, le cadre chronologique est le VI^e siècle et la première moitié du VII^e. Le point de départ est l'étude de la réforme que plusieurs sources littéraires et plus d'un savant moderne attribuent à l'empereur Anastase (491-518). Le terme retenu est la conquête arabe du Proche-Orient dans les dernières années du règne d'Héraclius (610-641). Ainsi l'Empire perd non seulement la plupart de son territoire mais aussi les deux diocèses dont les notables municipaux sont les mieux connus aux IV^e-VII^e siècles : l'Orient et l'Égypte. Mais si les contrées conquises par les Arabes ne nous concernent plus, l'évolution de l'aristocratie municipale sous la domination byzantine est très difficile, voire impossible, à étudier. Pendant la deuxième moitié du VII^e siècle, sinon même avant, cet Empire est en effet un pays largement désurbanisé, pour reprendre l'expression de W. Brandes¹. Bien que la discussion prétende s'arrêter au milieu du VII^e siècle, la documentation qui concerne le règne de Justinien (527-565) et surtout la législation de cet empereur y occupent une place importante, hors de proportion avec la durée de son règne. C'est le résultat de l'exiguïté du matériel, qui se fait de plus en plus sensible à partir du milieu du VI^e siècle.

Le cadre géographique est la partie orientale de l'Empire romain, c'est-à-dire les préfectures du prétoire d'Orient et d'Illyricum. Les inscriptions et les renseignements littéraires, et évidemment les papyrus, y sont répartis d'une manière très inégale. De plus, la portée régionale de la législation impériale nous échappe dans la plupart des cas. Ces difficultés conduisent à étudier d'une manière globale l'aristocratie municipale dans le vaste territoire de l'Empire protobyzantin, sans pour autant méconnaître l'existence de particularités régionales. Bien qu'en dehors de ce cadre géographique, l'Italie et l'Afrique ont pu servir de points de comparaison.

1. BRANDES, «Städtewesen», p. 24 : «Das byzantinische Reich, so muß man feststellen, war spätestens in der 2. Hälfte des 7. Jahrhundert ein weitgehend desurbanisiertes Land.»

Le dépouillement de toutes les sources écrites, qui serait souhaitable, n'est guère possible. Il a donc fallu renoncer à la lecture de la littérature théologique, exégétique et homilétique aussi bien qu'à celle des traités philosophiques, médicaux et scientifiques. C'est dommage, car des renseignements importants peuvent se cacher dans les endroits les plus inattendus. La seule catégorie des sources dépouillée dans son intégralité est la législation impériale. La littérature juridique du VI^e siècle, et surtout les épitomés des *Novelles de Justinien*, a été d'un apport non négligeable. Plus d'une fois, la recherche a tiré profit de la lecture des Actes des conciles. Quant aux sources littéraires proprement dites, les plus grandes lacunes concernent l'hagiographie. Tandis que le dépouillement épigraphique a été assez complet, la lecture systématique de tous les recueils de papyrus de l'époque étudiée n'a malheureusement pas été possible. Toutes ces omissions ont été en partie compensées par un dépouillement systématique de la *Prosopography of the Later Roman Empire* (260-641), la consultation de la littérature secondaire et le recours à des banques de données informatisées. Il va de soi que d'autres textes et documents, non dépouillés ou encore inédits, confirmeront ou infirmeront les hypothèses, les arguments et les conclusions de cette recherche.

Cette monographie se base sur une thèse de doctorat "nouveau régime" soutenue en 1995 à l'Université de Paris I. Je voudrais remercier en premier lieu M. Gilbert Dagron, Professeur au Collège de France et Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a dirigé cette thèse et l'a suivie de près, même lors de mon éloignement géographique. L'élaboration du sujet lui doit beaucoup. Ses propres recherches sur le monde protobyzantin, dont plusieurs concernent la vie municipale, ont été une source d'inspiration. Les conseils de chacun des membres du jury, M^{mes} Joëlle Beaucamp et Évelyne Patlagean ainsi que MM. Roland Delmaire et Michel Kaplan, ont été d'un apport considérable pour la préparation du livre. Mes recherches ont profité du savoir et de l'esprit critique de M^{me} Marie-Thérèse Fögen et MM. Evangelos Chrysos, Bernard Flusin, Jean Gascou, John Haldon, David Jacoby, Claude Lepelley, Telemachos Lounghis, Zeev Rubin, Spyridon Troianos, Christopher Wickham, Constantin Zuckerman, et en particulier Denis Feissel. C'est aussi l'occasion de remercier tous les savants qui ont contribué à ma formation par leur enseignement, et surtout M^{me} Aviva Katzir (1927-2001) ainsi que (par ordre alphabétique) MM. A. A. M. Bryer, Benjamin Cohen (1921-2000), Yohanan Glucker, Mikhaël Harsgor, Benjamin Isaac, Ivor Ludlam et Zvi Yavetz. Je voudrais remercier M. Arnon Gutfeld (Université de Tel-Aviv) ainsi que M. Dan Simon et l'équipe de la Bibliothèque centrale de l'Université de Tel-Aviv pour leur aide précieuse, sans laquelle la poursuite de mes recherches n'aurait pas été possible. Enfin, je tiens à remercier M^{me} Pascale Giraud dont l'œil vigilant et infatigable a sauvé mon texte des fautes de langue qui s'y trouvaient et M. Fabien Tessier qui en a élégamment réalisé la mise en page.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	XIII
BIBLIOGRAPHIE	XV
PREMIÈRE PARTIE : LES CURIALES	1
CHAPITRE I	
LA DÉsertION DES CURIES AUX IV ^e -V ^e SIÈCLES	3
I. LE IV ^e SIÈCLE	4
1. La désertion des curies : ampleur et limites	5
2. Efficacité, violation et application de la législation	9
3. Les cités et la désertion	15
4. L'adhésion volontaire à la curie	18
II. LE V ^e SIÈCLE	19
1. La législation	20
2. La pratique	22
3. Le témoignage des papyrus	25
CHAPITRE II	
ANASTASE, LES CITÉS ET LES CURIES	27
I. LE <i>VINDEX</i> ET LA CURIE	27
1. L'institution du <i>vindex</i>	29
2. La signification de la création des <i>vindices</i>	33
3. Anastase et les conseils municipaux	35
II. LA POLITIQUE MUNICIPALE D'ANASTASE	36
1. L'attache à la curie	37
2. Autres aspects de la vie municipale	38
III. LA POLITIQUE FISCALE D'ANASTASE	40
1. Le contrôle des abus	40
2. La <i>coemptio</i> et la <i>chrysotéleia</i>	42

CHAPITRE III

LA CURIE DANS LA LÉGISLATION DE JUSTINIEN	47
I. L'ATTACHE DES PERSONNES	47
1. L'immunité des dignitaires et des fonctionnaires	47
2. L'immunité du clergé et des moines	49
3. La désertion vers d'autres <i>condiciones</i>	51
II. L'ATTACHE DES BIENS	52
1. L'aliénation	52
2. La <i>quarta pars</i>	53
III. LE RECRUTEMENT DES NON-CURIALES	54
1. Le recrutement à la curie comme mesure disciplinaire	55
2. L'adhésion volontaire	56
3. L'oblation à la curie	57
IV. OBJECTIFS ET CONSÉQUENCES DE LA LÉGISLATION	58

CHAPITRE IV

LES CURIALES ET LA SOCIÉTÉ AUX VI ^e -VII ^e SIÈCLES	63
I. <i>DIGNITAS</i> OU <i>CONDICIO</i> : LE STATUT ÉQUIVOQUE D'UNE ARISTOCRATIE EN DÉCLIN	63
1. Le statut économique	65
2. Le statut social	66
II. L'HYPOTHÈSE DE LA DISPARITION DES CURIALES AU VI ^e SIÈCLE	71
1. Le déclin de la documentation	72
2. Des curiales "discrets"?	73
ANNEXE : CURIES ET CURIALES. DOSSIER DE TÉMOIGNAGES	75

CHAPITRE V

LES CURIALES ET LA CITÉ	89
I. LES CURIALES ET LES MAGISTRATURES MUNICIPALES	89
1. La disparition des magistratures municipales	91
2. Le sort des fonctions municipales créées à l'époque impériale	92
II. LES CURIALES ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	95
1. La contribution des curiales aux dépenses municipales	95
2. L'inspection des finances municipales	98
3. Autres domaines de la vie municipale	99
4. Les curiales et le droit	100

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VI	
LES CURIALES ET LA FISCALITÉ	103
I. LES CURIALES ET LA LEVÉE DES IMPÔTS	103
1. Curie ou <i>officium</i> ?	104
2. Les curiales et la levée des impôts au V ^e siècle	107
3. Les curiales et la levée des impôts au VI ^e siècle	109
II. LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE DE LA CURIE	116
1. La responsabilité collective au IV ^e siècle	117
2. Le <i>PSI</i> VI 684	120
3. Responsabilité collective et responsabilité individuelle	123
4. La responsabilité collective au VI ^e siècle	126
DEUXIÈME PARTIE : LES SUCCESEURS DES CURIALES	131
CHAPITRE VII	
ORIGINES ET STATUT SOCIAL DES NOTABLES MUNICIPAUX	133
I. CONTINUITÉ ET RENOUVELLEMENT	134
1. La continuité familiale	134
2. Les hommes nouveaux	141
3. Les notables et la migration	143
4. Les notables immigrés	149
5. Les évêques étrangers	151
II. LA RICHESSE	154
III. LA DIGNITÉ	160
1. Les notables et l'ordre sénatorial	161
2. Les notables et le service d'État	166
CHAPITRE VIII	
L'ÉVOLUTION DE LA TERMINOLOGIE MUNICIPALE	171
I. LES CATÉGORIES DE LA POPULATION CITADINE D'APRÈS LA LÉGISLATION	171
II. LE LEXIQUE RELATIF AUX «PREMIERS»	177
III. LES <i>POSSESSORES</i> (ΚΤΗΤΟΡΕΣ)	180
1. Les <i>possessores</i> en tant que propriétaires	180
2. Les <i>possessores</i> , propriétaires d'assiettes fiscales?	181
3. Les <i>possessores</i> successeurs des curiales	181
4. Les <i>possessores</i> et les "premiers"	184

RECHERCHES SUR LES NOTABLES MUNICIPAUX

IV.	LES <i>HABITATORES</i> (ΟΙΚΗΤΟΡΕΣ)	186
1.	Les οἰκήτορες, catégorie particulière?	186
2.	Οἰκήτωρ et πολίτης, termes interchangeables	189
3.	Κτήτορες = οἰκήτορες?	190
4.	Κτήτορες καὶ οἰκήτορες	191
ANNEXE : LES <i>POSSESSORES</i> ET LA VIE MUNICIPALE. DOSSIER DE TÉMOIGNAGES		192
CHAPITRE IX LES NOTABLES ET LA CITÉ		201
I.	LES <i>PRINCIPALES</i> (ΠΡΩΤΕΥΟΝΤΕΣ)	201
1.	L'accès au statut de <i>principalis</i>	204
2.	Statut et rang	206
3.	Nombre et fonctions	208
II.	LE CONSEIL DES NOTABLES	211
III.	LES <i>MUNERA</i> MUNICIPAUX ET LES NOTABLES NON CURIALES	214
1.	Les devoirs des notables envers la cité	215
2.	Astreinte et immunité	219
3.	La procédure de nomination	220
CHAPITRE X LA NOVELLE 149 ET L'ÉLECTION DES GOUVERNEURS DE PROVINCES		225
I.	LA LÉGISLATION	225
II.	LES PRÉCÉDENTS D'UNE INNOVATION	232
1.	L'influence des notables sur la politique provinciale	233
2.	Le contrôle du gouverneur par les notables	235
3.	L'élection d'après les mérites	237
4.	Les précédents	239
III.	L'ORIGINE DES GOUVERNEURS DES PROVINCES	241
1.	L'interdiction et ses motifs	241
2.	L'étendue du recrutement local des gouverneurs	245
IV.	LA SIGNIFICATION DE LA RÉFORME	249
CONCLUSION GÉNÉRALE		253
INDEX DES SOURCES CITÉES		255
INDEX GÉNÉRAL suivi des termes grecs notables		276